



## La lettre d'information de la CFR aux Associations

(parution le 15 de chaque mois et numéros spéciaux)

Enfin, l'assemblée générale ordinaire a pu se tenir ce 28 octobre dernier en présence de 34 participants représentant les six organisations adhérentes à la CFR. La réunion du Conseil d'administration qui a suivi l'assemblée générale a procédé à l'élection du Bureau. Vous trouverez dans les encarts ci-dessous ainsi que dans les annexes qui complètent ce numéro spécial, l'essentiel des points traités dans les différentes instances de la CFR relatifs à l'exercice 2020 ainsi que ceux qui rythment encore l'année 2021 toujours perturbée par la crise sanitaire.

Le Président, P. Erbs      Le Président d'honneur, F. Bellanger

### Assemblée générale ordinaire du 28 octobre 2021

Après avoir ouvert l'assemblée générale ordinaire le président en a présenté son ordre du jour. Les rapports des commissions (voir les deux annexes qui accompagnent ce numéro), les comptes 2020, le projet de budget 2021 et le montant de la cotisation 2021 (sans changement) ont été approuvés à l'unanimité.

Le Président Pierre ERBS a ensuite présenté le rapport d'activité pour 2020/2021 et son rapport d'orientation pour 2021 et 2022 :

**Rapport d'activité 2020/2021 :** Malgré la gravité de la situation sanitaire au niveau mondial, et ses répercussions sur leurs activités, les instances CFR se sont réunies régulièrement sur les sujets d'actualité, la promotion de ses idées étoffée par la création d'une nouvelle commission « Seniors et Emploi ».

Les interventions fréquentes auprès des pouvoirs publics, politiques et médias n'ont pas cessé sur :

- La dénonciation du confinement des personnes âgées : communiqué de presse,
- Les retraites de réversion : lettre au Président de la République,
- L'indexation des pensions et la perte de pouvoir d'achat : deux communiqués de presse
- La représentativité : la CFR est désormais membre du CESE où elle est représentée par Pierre Erbs.

Le lancement du contrat complémentaire santé avec Mutualia et son déploiement en 2021.

Les grandes réformes annoncées :

° l'autonomie : la CFR est très attentive aux problèmes de financement du 5<sup>ème</sup> risque : lettre à M. Vachey,

° la réforme des retraites : la CFR défend depuis plus de 10 années la création d'un système universel de retraite toujours en suspens : dans l'attente, proposition sur les retraites de réversion et sur l'indexation des pensions et son corollaire, la défense du pouvoir d'achat (cf. ci-dessus),

La redynamisation du réseau des délégués départementaux et régionaux : présence au Bureau de son responsable,

La compensation de la hausse de la CSG : par la défiscalisation des cotisations d'assurance complémentaire santé,

La suppression de la cotisation de 1% maladie sur les pensions de retraites complémentaires : la CFR s'est associée à une procédure engagée pour faire aboutir une QPC (Question Prioritaire de Constitutionnalité).

**Rapport d'orientation pour 2021 et 2022 :** Avec l'élection présidentielle et les élections législatives, l'année 2022 revêtira un caractère particulier dès lors que la CFR interpellera - comme elle l'a toujours fait - les candidats déclarés sur l'ensemble des sujets qui préoccupent les retraités :

→ la retraite, la perte d'autonomie, la santé, l'emploi des seniors, la représentativité de la CFR

avec, concomitamment à cette interpellation, l'organisation d'une action coordonnée des Délégués auprès des Parlementaires que nous retrouvons déjà régulièrement grâce aux visioconférences pour la construction de l'action.

Une fois les élections passées, nous nous adapterons au nouveau contexte dans le maintien de nos priorités que sont :

→ la défense du pouvoir d'achat des retraités et l'harmonisation des régimes de retraite.

### Conseil d'administration du 28 octobre 2021

Le Conseil a procédé à l'élection de son Bureau comme suit :

Président : Pierre Erbs - Président d'honneur : François Bellanger

Vice-présidents : Pierre Conti - Henri Lemoine - Pierre Mangon - Félix Vézier

Secrétaire générale : Yvonne Jourd'hui - Secrétaire générale adjointe : Michèle Le Goff

Trésorier : Annette Gilewicz - Trésorier Adjoint : Jean-Claude Magdelainat

Membres : Jean-Paul Ameilhaud - Philippe Barbier - Christian Bourreau - Christian Coeuré - Claude Connan - Jean Cordoba - Personnes qualifiées : Roger Barrot - Charles Berder, Sylvain Denis et Christian Breyton Délégué CFR.

### Commission « Retraite » du 8 novembre 2021

La commission a consacré l'essentiel de ses échanges au dossier de la réforme des retraites qui ont permis de confirmer les points sur lesquels nos choix doivent porter : la réitération de l'avènement du système universel de retraite, l'hypothèse de sceller cette obligation avec une loi cadre, la définition du rythme d'application des décisions à prendre et une proposition d'accélération de la loi « Touraine » pour répondre au débat sur l'âge de départ en retraite.

**IMPORTANT :** Les documents qui peuvent être cités dans le texte ne sont pas nécessairement joints à l'envoi de la lettre. Dans ce cas, ils sont précédés du sigle « SI » et sont consultables sur le site Internet sous leurs rubriques habituelles





## LES RAPPORTS DES COMMISSIONS

COMMISSIONS	DESCRIPTIF DES TRAVAUX
<p><b>Autonomie</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Pour cause de pandémie, la commission n'a pu tenir qu'une seule réunion en présentiel en février 2020 et une seconde en visio le 29 juin 2020.</li> <li>→ La loi « Grand Âge et Autonomie » n'ayant toujours pas vu le jour, de nombreux contacts ont eu lieu sur les sujets d'actualité : travaux menés au sein de la CNSA, effets de la pandémie sur les établissements et services à domicile, travaux sur l'isolement des personnes âgées, création de la 5<sup>ème</sup> branche de la Sécu et sa gestion confiée à la CNSA, enfin le financement de cette branche.</li> <li>→ La commission « Autonomie » s'organise selon trois axes :             <ul style="list-style-type: none"> <li>1 - Diffusion au sein des Fédérations des informations essentielles pour les Associations et leurs Adhérents : la présence d'un membre de la FNAR au Conseil de la CNSA permet d'être bien informés et d'y apporter notre contribution,</li> <li>2 - Expression de positions communes : le lancement de la consultation citoyenne sur la place des personnes âgées dans la société a permis d'établir une position commune communiquée à la Ministre en charge du dossier,</li> <li>3 - L'animation des réseaux des représentants dans les CDCA avec une harmonisation des positions des représentants des composantes de la CFR.</li> </ul> </li> <li>→ En prévision de la campagne présidentielle une réflexion sera engagée sur la place que l'« Autonomie » doit y prendre dès lors que la création d'une nouvelle loi sur l'autonomie a été abandonnée.</li> </ul>
<p><b>Délégués CFR</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ La crise sanitaire n'a pas permis de rencontrer suffisamment de parlementaires pour en faire une synthèse probante.</li> <li>→ Une nouvelle équipe d'animation du réseau constituée de Ch. Breyton, J.C. Le Guillou et P. Rouchouse a été mise en place.</li> <li>→ L'efficacité du réseau s'est traduite :             <ul style="list-style-type: none"> <li>° par une présence permanente au Bureau de la CFR,</li> <li>° une organisation régulière de visioconférences avec le Président P. Erbs et les Délégués (ées),</li> <li>° par l'utilisation des dossiers préparés par les Commission sur les thèmes prioritaires.</li> </ul> </li> <li>→ Le renforcement du réseau (régions et départements), la relance des sessions de formation et le remplacement de l'outil informatique sont les principaux chantiers qui ont été ouverts.</li> <li>→ Enfin, à l'approche des échéances électorales, propice à se faire entendre, le réseau se met en ordre de bataille pour relayer sur le terrain messages de la CFR.</li> </ul>
<p><b>Emploi des Seniors</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ La Commission nouvellement créée avec 7 participants s'est réunie 5 fois</li> <li>→ Le champ de réflexion sur la question de l'emploi des seniors a été défini ; il est un sujet d'actualité en fonction des réformes à venir, des mesures qui suivront la crise économique résultant du Covid et de la pression engendrée par le problème de l'âge de départ en retraite. Il est aussi déterminant par son incidence sur le taux de pauvreté, le pouvoir d'achat, les problèmes de santé, le bien-être et l'autonomie.</li> <li>→ La commission a considéré qu'il fallait prendre le sujet dès l'âge de 45 ans, âge où l'on devient un senior dans les entreprises.</li> <li>→ La commission a estimé utile d'impliquer les délégués (ées) CFR sur deux thèmes :             <ul style="list-style-type: none"> <li>1 - les difficultés à trouver un emploi notamment lié à un manque d'accompagnement,</li> <li>2 - la formation continue tout au long de la carrière professionnelle,</li> </ul>             en les dotant d'une note de quelques propositions concrètes qui peuvent aboutir dans les années à venir, ceci en vue d'interpeller les parlementaires et les présidents de région sur ces deux thèmes.           </li> </ul>



**LES RAPPORTS DES COMMISSIONS**

COMMISSIONS	DESSCRIPTIF DES TRAVAUX																																																																																				
<b>Europe</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ La Coordination AGE France diffuse chaque trimestre sa newsletter « Age News France » à 70 destinataires ; elle les informe synthétiquement de ses activités, de celles de « Age platform Europe » et de publications, le plus souvent statistiques, donnant des informations relatives au corps social que représentent les personnes âgées.</li> <li>→ Nous sommes représentés dans les instances de Age Platform Europe où il a été traité du vieillissement avec le « Livre vert sur le vieillissement » et du Plan d'action internationale de Madrid sur le vieillissement (MIPAA). Nos membres ont été mobilisés sur la définition d'une nouvelle stratégie pour la période 2022-2025 adoptée à l'unanimité par l'assemblée générale du 1<sup>er</sup> juin dernier ; ce projet a été accompagné par un groupe « Communication » auquel nous avons également participé.</li> <li>→ La Coordination France a tenu une réunion en visioconférence fin 2020 ; outre sa participation évoquée plus avant, elle a apporté sa contribution au RRP (Recovery and Resilience Plans, anciennement PNR (Programme National de Réformes).</li> </ul>																																																																																				
<b>Retraite</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ L'année 2020 peut être considérée comme l'une des plus bousculées et plus improductives pour l'avancement d'une réforme à laquelle nous réfléchissons et faisons des propositions depuis bientôt deux décennies !</li> <li>→ Les travaux de la commission sont diffusés dans les publications comme le tableau hebdomadaire de la « Veille Parlementaire Sénat », la lettre mensuelle « CFR Échos », le numéro mensuel de « Au Fil des Jours » ainsi que dans les numéros trimestriels du « Courrier des Retraités ». Nous participons aux travaux du Conseil d'Orientation des Retraites » et sommes souvent sollicités par les médias (radios ou TV).</li> <li>→ Sur le dossier des pensions de réversion nous avons, par communiqué de presse, puis dans un tableau comparatif synthétique des pensions de réversion selon les régimes traduit nos exigences sur le sujet en trois points :             <ol style="list-style-type: none"> <li>1 - l'âge pour bénéficier de la pension de réversion est fixé à 55 ans,</li> <li>2 - aucune condition de ressources est à prendre en compte,</li> <li>3 - le taux de la réversion doit être égal à 60 % de la pension du conjoint décédé.</li> </ol> </li> <li>→ Enfin, ci-dessous, la courbe de pouvoir d'achat pour 2020 illustre les pertes de pouvoir d'achat en fonction de l'année de départ en retraite.</li> </ul> <div data-bbox="770 975 1603 1273" data-label="Figure"> <p>Le graphique illustre la perte de pouvoir d'achat des pensions en fonction de l'année de départ en retraite, basée sur le Revenu Fiscal de Référence (RFR) de référence &gt; à 22940 euros, pour la situation en 2020. L'axe vertical mesure la variation en pourcentage, allant de -10,0% à 2,0%. L'axe horizontal représente les années de départ en retraite, de 2020 à 2001. Trois séries de données sont présentées : AGIRC nettes de prélèvements sociaux (CSG taux plein) en orange, AGIRC nettes de prélèvements sociaux (CSG taux plein) en rouge, et régimes de base : Cnav, fonctionnaires nettes de prélèvements sociaux (CSG taux plein) (source DREES) en bleu. Les données sont les suivantes :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Année de départ</th> <th>AGIRC nettes de prélèvements sociaux (CSG taux plein) (orange)</th> <th>AGIRC nettes de prélèvements sociaux (CSG taux plein) (rouge)</th> <th>Régimes de base : Cnav, fonctionnaires nettes de prélèvements sociaux (CSG taux plein) (bleu)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>2020</td><td>0,0%</td><td>0,0%</td><td>0,0%</td></tr> <tr><td>2019</td><td>0,6%</td><td>0,6%</td><td>0,6%</td></tr> <tr><td>2018</td><td>0,1%</td><td>0,1%</td><td>0,1%</td></tr> <tr><td>2017</td><td>-3,1%</td><td>-3,1%</td><td>-3,1%</td></tr> <tr><td>2016</td><td>-4,3%</td><td>-4,3%</td><td>-4,3%</td></tr> <tr><td>2015</td><td>-4,3%</td><td>-4,3%</td><td>-4,3%</td></tr> <tr><td>2014</td><td>-4,4%</td><td>-4,4%</td><td>-4,4%</td></tr> <tr><td>2013</td><td>-4,3%</td><td>-4,3%</td><td>-4,3%</td></tr> <tr><td>2012</td><td>-4,3%</td><td>-4,3%</td><td>-4,3%</td></tr> <tr><td>2011</td><td>-4,3%</td><td>-4,3%</td><td>-4,3%</td></tr> <tr><td>2010</td><td>-4,3%</td><td>-4,3%</td><td>-4,3%</td></tr> <tr><td>2009</td><td>-4,3%</td><td>-4,3%</td><td>-4,3%</td></tr> <tr><td>2008</td><td>-4,3%</td><td>-4,3%</td><td>-4,3%</td></tr> <tr><td>2007</td><td>-4,3%</td><td>-4,3%</td><td>-4,3%</td></tr> <tr><td>2006</td><td>-4,3%</td><td>-4,3%</td><td>-4,3%</td></tr> <tr><td>2005</td><td>-4,3%</td><td>-4,3%</td><td>-4,3%</td></tr> <tr><td>2004</td><td>-4,3%</td><td>-4,3%</td><td>-4,3%</td></tr> <tr><td>2003</td><td>-4,3%</td><td>-4,3%</td><td>-4,3%</td></tr> <tr><td>2002</td><td>-4,3%</td><td>-4,3%</td><td>-4,3%</td></tr> <tr><td>2001</td><td>-4,3%</td><td>-4,3%</td><td>-4,3%</td></tr> </tbody> </table> </div>	Année de départ	AGIRC nettes de prélèvements sociaux (CSG taux plein) (orange)	AGIRC nettes de prélèvements sociaux (CSG taux plein) (rouge)	Régimes de base : Cnav, fonctionnaires nettes de prélèvements sociaux (CSG taux plein) (bleu)	2020	0,0%	0,0%	0,0%	2019	0,6%	0,6%	0,6%	2018	0,1%	0,1%	0,1%	2017	-3,1%	-3,1%	-3,1%	2016	-4,3%	-4,3%	-4,3%	2015	-4,3%	-4,3%	-4,3%	2014	-4,4%	-4,4%	-4,4%	2013	-4,3%	-4,3%	-4,3%	2012	-4,3%	-4,3%	-4,3%	2011	-4,3%	-4,3%	-4,3%	2010	-4,3%	-4,3%	-4,3%	2009	-4,3%	-4,3%	-4,3%	2008	-4,3%	-4,3%	-4,3%	2007	-4,3%	-4,3%	-4,3%	2006	-4,3%	-4,3%	-4,3%	2005	-4,3%	-4,3%	-4,3%	2004	-4,3%	-4,3%	-4,3%	2003	-4,3%	-4,3%	-4,3%	2002	-4,3%	-4,3%	-4,3%	2001	-4,3%	-4,3%	-4,3%
Année de départ	AGIRC nettes de prélèvements sociaux (CSG taux plein) (orange)	AGIRC nettes de prélèvements sociaux (CSG taux plein) (rouge)	Régimes de base : Cnav, fonctionnaires nettes de prélèvements sociaux (CSG taux plein) (bleu)																																																																																		
2020	0,0%	0,0%	0,0%																																																																																		
2019	0,6%	0,6%	0,6%																																																																																		
2018	0,1%	0,1%	0,1%																																																																																		
2017	-3,1%	-3,1%	-3,1%																																																																																		
2016	-4,3%	-4,3%	-4,3%																																																																																		
2015	-4,3%	-4,3%	-4,3%																																																																																		
2014	-4,4%	-4,4%	-4,4%																																																																																		
2013	-4,3%	-4,3%	-4,3%																																																																																		
2012	-4,3%	-4,3%	-4,3%																																																																																		
2011	-4,3%	-4,3%	-4,3%																																																																																		
2010	-4,3%	-4,3%	-4,3%																																																																																		
2009	-4,3%	-4,3%	-4,3%																																																																																		
2008	-4,3%	-4,3%	-4,3%																																																																																		
2007	-4,3%	-4,3%	-4,3%																																																																																		
2006	-4,3%	-4,3%	-4,3%																																																																																		
2005	-4,3%	-4,3%	-4,3%																																																																																		
2004	-4,3%	-4,3%	-4,3%																																																																																		
2003	-4,3%	-4,3%	-4,3%																																																																																		
2002	-4,3%	-4,3%	-4,3%																																																																																		
2001	-4,3%	-4,3%	-4,3%																																																																																		
<b>Santé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Une année 2020 « annus horribilis » sauf pour le virus Covid-19.</li> <li>→ Malgré cette pandémie, la commission a poursuivi avec persévérance son activité ; elle s'est réunie 3 fois dont 2 en visioconférences grâce à l'abonnement « Zoom » de la Fnar qui a permis de stabiliser à environ 60 % le taux de participation aux travaux de la commission.</li> <li>→ Deux sujets majeurs ont dominé l'activité de la commission :             <ol style="list-style-type: none"> <li>1 - la mise en œuvre du partenariat avec Mutualia dans la promotion du contrat de complémentaire santé, son plan de communication, sa montée en charge, l'évolution du contrat avec la négociation pour un 4<sup>ème</sup> niveau de garanties et la constitution de l'installation d'un comité de pilotage.</li> <li>2 - la pandémie Covid-19 et ses conséquences ainsi que la vaccination et le passe-sanitaire.</li> </ol> </li> <li>→ Enfin l'analyse des textes sur la santé et l'assurance maladie ont constitué une priorité avec le suivi de l'actualité des questions de santé.</li> </ul>																																																																																				